



AGENCE DES PARTICIPATIONS DE L'ÉTAT
MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

**SORAME
CEIR**

Communiqué de presse

Communiqué de presse

Paris, le 30 novembre 2017

L'Agence des participations de l'État et SORAME-CEIR reconduisent leur pacte d'actionnaires au capital d'ERAMET

Le pacte d'actionnaires d'ERAMET conclu entre le sous-concert SORAME-CEIR et FSI Equation¹ a été reconduit pour une durée d'un an à compter du 1^{er} janvier 2018.

Contact presse Agence des participations de l'État :

Charlotte NEUVY : 01 44 87 70 42 - charlotte.neuvy@ape.gov.fr

¹ FSI Equation est entièrement détenue par l'État – Cf. document AMF n°2016C1953 du 2 septembre 2016



AGENCE DES PARTICIPATIONS DE L'ÉTAT